



IP EXTRAORDINAIRE NOA 31 JANVIER : Depuis la création de cette chaîne, il était nécessaire pour vos élus de faire le point sur son fonctionnement.

1- Le COM (Contrat d'Objectif et de Moyens) signé avec la région Nouvelle Aquitaine pour 2021-2023 est de 1,2 millions d'euros sur 3 ans. Il se décline comme suit (pour 2022):

- 338 330 € pour le magazine Bis.
- « Goule d'amour » un mag en saintongeais sur 40 épisodes. 65 000 €
- « Décalage Horaire » sur 6 épisodes pour 150 000€
- la post-prod de la Sphère Eco pour 10 numéros 125 956€
- « Pais Trobadors » magazine occitan en collaboration avec Oc Télé 62 714€
- 8 documentaires de 45 000€ chacun
- alternants contribuant à NoA 100 000€

2- Les partenariats:

- partenariats signés par le service communication.
- partenariats-captations: avec basket-Landes, le BHB (hand-ball), la fédération française de pelote basque.
- les partenariats de principe comme par exemple avec le Rocher de Palmer pour quelques captations.
- partenariats et sponsorings négociés par France TV publicité.

3- L'éditorial:

- NoA Lumières: c'est une case qui englobe tous les partenariats avec les festivals de courts métrages ou moyens métrages.
- Tous les Chemins: c'est l'ADN de NoA, il faut les remettre en route. 25 contributeurs y participent, dont 8 réguliers.
- NoA Pop: 3 dates d'enregistrement en février, 2 en mars.

4- RH :

- 2 personnes ont été nommées « chargés de conception et de fabrication » (de Poitiers et Limoges), ils sont venus sur NoA avec leur poste. L'activité de leur service a dû être réorganisée.
- Les GA/RSCA: les formations RSCA sont lancées.

- Les primes UCC NoA: les problèmes techniques ont enfin été résolus, les primes vont apparaître en paye, avec rétroactivité.

IP AQUITAINE DU 1^{ER} FEVRIER

Point 1: La Fabrique

Vous le savez, une alerte avait été lancée par vos élus concernant le sort des salariés de Bordeaux. Un plan d'action a été rédigé et approuvé par la direction de la Fabrique et les représentants du personnel. Force est de constater que la direction joue la montre (en avril, ces salariés ne dépendront plus de l'IP Aquitaine) et fait preuve d'une mauvaise foi sans commune mesure.

Nous avons demandé les Relevés individuels d'activité, afin de mesurer la charge de travail sur les tournages de fictions notamment. Nous les avons eus (après de nombreux mails de relance) 15 minutes avant la réunion! Nous avons donc demandé une suspension afin de les étudier et quelle ne fût pas notre surprise: des semaines sans RH, de 54, 58 ou même 67h de travail, au mépris du code du travail qui limite à 48h la durée maximale de travail hebdomadaire. C'est alors que le DRH de la Fabrique s'est lancé dans une explication sur un accord passé dans ce secteur (pour 50h max, on en est loin!) et sur des compensations qu'ont ces salariés. Avec cette phrase: « on n'arrête pas un tournage parce qu'il y a un débord! » Sauf que le plan d'action, qu'il a signé, prévoit de prévenir les RP lors des dépassements et que ce n'est pas exceptionnel, nous avons constaté cette dérive sur 6 semaines consécutives!

Nous avons appris que la prochaine FabLab se tiendrait à Vendargues et non à Bx comme prévu initialement. C'est un très mauvais signal envoyé aux salariés qui s'inquiètent déjà de leur avenir. Réponse de la direction: il y a des salles plus grandes à Vendargues pour respecter les jauges Covid. Alors que la dernière fois que nous en avons parlé, il était question de louer une salle au Mercure de Bordeaux pour respecter ces mêmes jauges! Autre réponse: c'est plus pratique pour les producteurs extérieurs!

Déploiement du télémontage: il est mis en place quand c'est nécessaire, mais ce n'est pas possible depuis le début de l'année, pour cause de présence des réalisateurs et de rushes trop nombreux et trop lourds.

Les postes vacants d'OPS et d'électro ne sont toujours pas comblés et ne le seront pas dans l'immédiat par peur de manque d'activité...

3 fictions sont prévues mais elles ne sont pas confirmées: « on est à la merci du client, ça ne rend pas la situation confortable ».

Devant toutes ces « non-réponses » de la direction, nous avons suspendu la séance et rédigé une résolution saisissant le CSE et l'inspection du travail. La direction l'a regretté, prétextant que l'on ne s'est pas compris...

Point 2: nouvelle organisation du service doc/vidéothèque

Une ancienne assistante d'émission est en formation actuellement. Quand elle n'est pas en formation, elle est à la vidéothèque pour se familiariser avec son nouveau métier. Un jury devra valider sa formation en mars-avril avant coca pour nomination. Il y a de gros besoins dans ce service et notamment pour NoA. Elle fera également le travail de documentaliste. Elle vient avec son poste. Son précédent service sera réorganisé, il n'y a pas de poste libre.

Point 3: la situation sanitaire

Le PCA est allégé, avec le retour des rendez-vous d'info et l'émission du matin « vous êtes formidables ».

Pour NoA, pas de reprise avant les vacances de février car le service GA/RSCA compte de nombreux absents.

Les tournages en extérieur ont repris.

Le télétravail: la planification sur site est plus large. Pour les fonctions supports, les salariés peuvent revenir 2 jours par semaine sur site ou rester à 100% en TT avec l'accord du manager.

Nous n'avons pas encore de date de fin du PCA.

Pour la réouverture de la salle de sport de Bx, la direction y réfléchit.

Depuis début janvier, l'Aquitaine a recensé 13 cas positifs (9 journalistes, 4 PTA). On ne comptabilise que les malades qui travaillent sur site.

Point 4: le web

Il a été demandé à un JRI de Bayonne de filmer une conférence de presse en direct pour le web, alors que celle-ci se déroulait aussi en visio. Résultat: l'équipe n'a pas pu faire son travail de télé correctement. Pour la direction, cette demande est isolée, elle ne se renouvellera pas. Un JRI n'est pas un OPV, le service web aurait dû se connecter via Zoom. Si un direct doit être effectué, il doit être planifié, en accord avec l'équipe et pour une demande éditoriale singulière.

Une réunion va bientôt être organisée autour du sujet web.

Point 5: questions RH

Les gestionnaires d'antenne et le décompte des jours effectués en tant que RSCA de chacun des salariés. Il y a une grosse disparité entre eux. Pour la direction, la répartition s'est faite au mieux selon les absences nombreuses dans ce service (3 titulaires sont absents cette semaine). Un des GA, qui est à Limoges, ne souhaite pas faire de TT et on n'a pas l'effectif pour le remplacer lorsqu'il vient à Bx occuper la fonction de RSCA.

- le paiement des heures supplémentaires inter-région aux CDD: c'est un serpent de mer! Le mois dernier, nous vous parlions du manque de gestionnaires de paye dans le réseau, c'est toujours le cas, mais une personne a été recrutée en remplacement d'une autre (et pas en renfort) et elle est en train de s'attaquer au dossier ! Cela fait plus d'un an que nous mettons ce sujet au menu des IP!!
- UCC diffusion en continu: 4 candidats ont postulé, 2 CDD et 2 CDI. Les tests de prérequis sont en cours d'élaboration, la formation suivra.
- formation NRCS: les CDD auront-ils droit à cette formation? Ils ne seront pas exclus, mais le calendrier est très contraint et le Covid l'a ralenti. Des titulaires ne sont pas encore formés et il est prévu une journée de plus pour les journalistes qui assurent l'édition.

En nouvelle Aquitaine, la bascule devrait se faire le 31 mars. Mais le Limousin a demandé un report. La DR va demander à Paris.

**Prochaine IP le 1er mars. N'hésitez pas à nous faire parvenir vos questions.
Prenez soin de vous**

Vos élus FO : Elise Daycard & Hervé Morin.